





FORMATION CQP CORDISTE (CQP1) PLAN DE FORMATION

Objectifs Pedagogiques

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de :

- Maîtriser les techniques d'accès et de travail sur cordes en milieu vertical.
- Progresser sur cordes et d'équiper leur poste de travail.
- Mettre en œuvre les techniques d'évacuations d'un équipier en difficulté.
- Lever une charge et la redescendre à l'aide de démultiplication.

Public

Adulte voulant accéder au métier de Cordiste. Public en situation de handicap : étude de la compatibilité du handicap avec le contenu de la formation

Pré-requis

- Maitrise de la langue française : oral et écrit
- Expérience en hauteur souhaitée
- Bonne condition physique
- CV et lettre de motivation
- Certificat médical de non contre-indication aux travaux en hauteur

Délai d'accès : il est variable en fonction du type de financement il est de maximum 2 mois pour les dossiers PTP (projet de transition professionel) et 3 semaines pour les demande financement CPF (compte personnel de formation)

Programme de Formation

Equipement Travaux Publics /Falaises (35 heures)

- Techniques d'équipement TP et pose d'ancrages
- Installation de mains courante d'accès et de poste de travail. Falaises variées.
- Gérer les frottements et protéger sa corde

Equipement milieu Urbain et Industrie (35 heures)

- Techniques d'équipement milieu urbain et industrie. Ponts, hangars, four à chaux, bâtiment.
- Ancrages particuliers et gestion des risques
- Adaptation au poste de travail suivant les chantiers

Secours et levage, préparation intensive examen (35 heures)

- Secours sur cordes et évacuation.(SSC; secours spécifique sur cordes)
- Prévention de l'usure professionnelle
- Levage de charge (100kg) reprise et descente.
- Révision pour examen CQP cordiste
- Examen blanc et corrections

Sauveteur secouriste du travail (14 heures)

 Le SST doit savoir faire un examen succinct, déclencher une alerte et adapter les gestes de secours en fonction de l'état de la victime.

Contrôleur EPI (7 heures)

- Identification et points de contrôle des EPI sur du matériel de démonstration.
- Inscription des données sur le registre de sécurité obligatoire.
- Connaissances des normes, limite d'utilisation des EPI.
- Validation des acquis avec évaluation sur cas concrets.

Examen CQP cordiste (7heures)

Le passage du *Certificat de Qualification Professionnel Cordiste* est organisé par France Travaux sur Cordes qui mandate une équipe de jury paritaire (professionnels du bâtiment et formateurs), :

Le candidat doit valider les 3 blocs de compétences pour obtenir la certification

Bloc 1 : Techniques fondamentales de travail sur cordes en hauteur.

Epreuve constituées d'un QCM, d'une épreuve pratique de progression en hauteur et sur cordes et d'un équipement matelotage.

Bloc 2 : Participation à l'organisation des interventions sur cordes.

Les épreuves sont constituées d'un QCM et d'un chantier d'application.

Bloc 3: Participation aux situations et ou interventions d'urgence.

Les épreuves sont constituées d'un QCM et d'une épreuve pratique d'évacuation secours.

Tous les blocs de compétences doivent être validés pour obtenir la certification. En cas d'échec parteil, le candidat à la possibilité de repasser les blocs de compétences pour lesquels il a échoué dans la limite de 1 an après le passage de lacertification.

Progression sur corde et sécurité (42heures)

- Techniques de base de progression sur cordes, gestion de l'antichute.
- Techniques de base d'équipement
- Connaissances des normes, du matériel, limite d'utilisation des EPI

Organisation pédagogique

Les moyens pédagogiques et techniques

- La formation est dispensée sur sites naturels, urbains et industriels, sous forme de mises en situation pratique et exercices techniques. Différents sites sont utilisés pour permettre une variété technique et pédagogique.
- Formation de terrain intensive, complétée par des apports théoriques.
- Acquisition de méthodes, en alternance avec des mises en situation.

Les moyens d'encadrement

- Encadrement par une équipe de formateurs spécialisés issus du milieu professionnel, tous CQP2 et brevetés d'état.
- Un formateur "référent " durant la période de formation.

Nombre de stagiaire formés en moyenne par session : 24,

• Groupe de 6 à 7 stagiaires par Formateur pour une efficacité optimale.

Suivi de l'Action de formation





- Procédure d'évaluation sous forme de contrôle continu tout au long de la formation.
- Epreuve Anticipé
- Examen blanc
- Présentation à la certification CQP cordiste

Validation de la Formation

- Certificat de Qualification Professionnel Cordiste, *niveau de qualification (nouvelle nomenclature) : 3*, validation de 3 blocs de compétences
- Attestation formation
- Certificat de Sauveteur secouriste du travail
- Attestation habilitation électrique H0B0

Lieu de la Formation

118 Chemin des Breux 38250 Villard de Lans

Matériel EPI (Equipement de protection individuel)

• Equipement (Equipement de Protection Individuel) complet prêté durant la formation

Hébergement

Hébergement possible en gîte collectif ou camping selon la saison.

Hébergement sur les secteurs de St Martin en Vercors, Pont en Royans, St Laurent en Royans selon la saison Les sites d'exercices se trouvent dans le secteurs de Pont en Royans, St Laurent en Royans, St Martin en Vercors

Durée, Rythme, Horaires

175.00 heures 35h par semaine du lundi au vendredi 8h-12h 14h-17h

Sessions programmées

Pour les formations INTRA-Entreprise, nous organiserons les sessions aux dates de votre choix.

Atoutcorde télespace 118 chemin de Breux 38250 VILLARD DE LANS Siret : 493 196 331 000 42 N° de déclaration d'activité : 82 38 040 6738 NAF 8559 A mail : contact@atoutcorde.com bureau : 04 76 95 62 05 portable : 07 84 52 40 69